Journal municipal de Jouy-le-Moutier • **N°133 • NOVEMBRE- DÉCEMBRE 2026**

# Vivre à Jouy



## L'EAU UN ENJEU POUR TOUS

Optic 2000

2ème PAIRE VRAIMENT UTILE

((LUNETTES CONNECTÉES))

AUDIO HAUTE QUALITÉ · APPELS MAINS LIBRES · 5H D'ÉCOUTE EN CONTINU · CONNEXION BLUETOOTH

UNE PAIRE OPTIQUE ACHETÉE* + 99€



PRENDRE RDV

*OFFRE « 2ÈME PAIRE VRAIMENT UTILE - LUNETTES CONNECTEES » POUR L'ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT COMPLET D'UN MINIMUM DE 150€ EN UNIFOCAL OU 250€ EN PROGRESSIF.
Voir conditions en magasin. Photographie retouchée/non contractuelle. RCS Nanterre 326 980 018.

OPTIC 2000 JOUY-LE-MOUTIER – À côté de Carrefour Market - Du mardi au samedi : 9h30-12h30 / 14h30-19h30

Carrefour market JOUY LE MOUTIER

drive · RETRAIT DE COLIS · Uber Eats · REPRODUCTION CLEFS · STATION SERVICE 24/24 · GAZ

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 et dimanche de 9h à 13h

NEREV
La Nervilloise Espaces Verts

CRÉATION, ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS, CLÔTURE, ÉLAGAGE

14 Avenue des Cures - 95580 Andilly

01 30 10 63 00

NEREV Services · Réduction d'impôts 50% · Réduction d'impôts · SI services à la personne

JOUY le-Moutier

Annoncez à titre préférentiel dans le Journal Municipal de Jouy-le-Moutier, diffusé dans tous les foyers de votre commune.

Régisseur publicitaire partenaire de votre municipalité

BUCEREP GROUPE

Contactez Mike OUAKI
Tél. 06 59 23 23 43
Mail. mikeouaki@gmail.com

# "L'eau, un bien commun à préserver"

# Édito



Il est des services publics dont on mesure l'importance précisément parce qu'ils font partie de notre quotidien.

Ouvrir un robinet, remplir un verre, prendre une douche : l'eau est là, disponible. Pourtant, derrière ce geste simple se jouent des enjeux considérables pour notre territoire et pour les générations qui viennent.

À compter du 1er janvier 2027, Cergy-Pontoise franchira une étape importante avec la mise en service de la Société publique locale « Les Eaux de la Confluence ».

Portée par l'Agglomération, les 13 communes et le SIARP, cette structure publique prendra en charge la production et la distribution de l'eau potable ainsi que plusieurs missions associées.

Pour Jouy-le-Moutier, ce choix traduit une conviction : l'eau doit être considérée comme un bien commun dont la gestion doit s'inscrire dans la durée. Il ne s'agit pas seulement de distribuer une eau de qualité aujourd'hui mais de protéger la ressource, entretenir et moderniser les réseaux, anticiper les effets du changement climatique et préparer l'avenir. Les quelque 750 kilomètres de canalisations du territoire constituent à ce titre un patrimoine collectif qu'il nous appartient de préserver.

Cette nouvelle organisation doit également permettre de renforcer la proximité et la transparence du service. Parce que derrière chaque compteur, il y a un habitant, une famille, une entreprise, et une exigence légitime : disposer d'une eau de qualité, à un prix maîtrisé, avec un service public à l'écoute.

L'eau n'est pas une ressource comme les autres. Elle est indispensable à la vie. La gérer collectivement, c'est donc faire le choix de la responsabilité, de la solidarité et du temps long.

C'est ce que nous devons à notre territoire.
C'est surtout ce que nous devons aux générations futures.

Votre maire.

Hervé Florczak

**Directeur de la publication :** Hervé Florczak

**Rédaction :** Elodie Jeambar - Lotfi Hammoumraoui

**Crédits Photos :** Antonio Pédalino, Céline Sturm, Direction de la Communication et de la Participation citoyenne, Adobe Stock.

**Réalisation :** Direction de la Communication et de la Participation citoyenne

**Impression :** Imprimerie RAS
Vivre à Jouy *est imprimé sur un papier couché satin 115 g / m²*
*(Produit certifié PEFC 100%)*

**Régie publicitaire :** Groupe Bucerep - 05 61 21 15 72 / 06 59 23 23 43

**Tirage :** 8 000 exemplaires

**Dépôt légal :** Novembre-Décembre 2026

**Contact :** com@jouylemoutier.fr / 01 34 41 65 00

# SOMMAIRE

TEMPS FORTS ..... 4
DOSSIER ..... 6
À LA UNE ..... 14
PORTRAIT ..... 16
TRIBUNES ..... 18

## 1. RENTRÉE DES CLASSES

*C'était le grand jour, mardi 1er septembre, pour près de 2 000 enfants qui ont fait leur rentrée scolaire dans les huit groupes scolaires de la ville. Après la maternelle du Noyer, des Éguerêts et des Jouannes, ce fut au tour de l'école des Vaux-Labours de bénéficier d'une cour végétalisée !*


1


1

## 2. FORUM DES ASSOCIATIONS

*Samedi 5 septembre, plus de 80 associations jocassiennes ont accueilli près de 5 000 visiteurs venus découvrir les activités, rencontrer les bénévoles et préparer leur rentrée. Un grand merci aux associations, et aux agents municipaux mobilisés pour faire de ce rendez-vous un moment de rencontre et de convivialité !*


2


2

## 3. JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

*Du Coteau des Jouannes à l'exploitation Camus, en passant par les ateliers du Cadratin et de 2flui, jusqu'au concert du duo Anidrà dans l'église de la Nativité, le patrimoine s'est dévoilé sous toutes ses formes. Merci aux bénévoles, artistes, producteurs locaux et à tous les participants pour ce beau week-end placé sous le signe de la découverte !*


3


3

## 4. RENTRÉE CULTURELLE

*Samedi 26 septembre, habitants, artistes et équipes municipales se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de la culture, de la découverte et du partage. Lectures, animations artistiques, atelier doublage, portes ouvertes du Centre social... autant de rendez-vous qui ont fait vivre le Nautilus. Cette rentrée avait une saveur particulière puisqu'elle marquait aussi l'inauguration de la 6e édition du Festival IMAGO. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Marie Colin, que vous avez pu découvrir dans le film "Un petit truc en plus" !*


4


4



4



5

## 5. SEMAINE BLEUE

*Du 05 au 09 octobre, les seniors de Jouy-le-Moutier ont profité de nombreuses animations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue, événement national destiné aux retraités et personnes âgées.*

## 6. OCTOBRE ROSE

*Pour la 6e année consécutive, la Ville s'est associée à la mobilisation nationale autour d'Octobre rose. Une marche rose, samedi 17 octobre, est venue animer une programmation entièrement dédiée à la sensibilisation au cancer du sein.*




6



6

COCHERY
ILE-DE-FRANCE

LE SOUCI CONSTANT
D'UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT



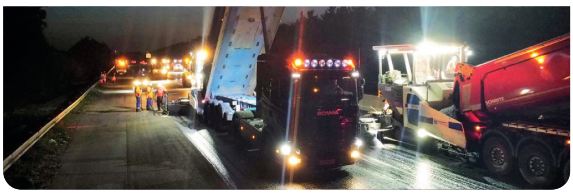
**AMÉNAGER ET ENTRETENIR**
Le réseau routier

**RÉALISER**
Les réseaux d'assainissement

**EMBELLIR**
La ville







**COCHERY - ÎLE-DE-FRANCE**
Siège Social : Chemin du Parc 95480 PIERRELAYE
Tél : 01 34 18 39 00 - E-mail : pierrelaye@cochery-iledefrance.fr
Siret : 417 976 263 00018 - RCS PONTOISE B 417 976 263 - APE 4211Z

**SECTEUR DE PARIS**
17-19 avenue de la Métallurgie 93210 SAINT DENIS
Tél : 01 43 52 01 05

# L'EAU : UN ENJEU

**« NOUS NE CONNAISSONS LA VALEUR DE L'EAU QUE LORSQUE LE PUITS EST À SEC. »**

*- Proverbe anglais*

**RETROUVEZ PROCHAINEMENT SUR LES RÉSEAUX DE LA VILLE, LA VIDÉO DU PARCOURS DE L'EAU DANS NOTRE TERRITOIRE !**

**GLOSSAIRE**

- CACP : ***Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise***
- SIARP : ***Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin***
- SEDIF : ***Syndicat des Eaux d'Île de France***
- SPL : ***Société Publique Locale***
- DECI : ***Défense Extérieure Contre l'Incendie***
- PEI = ***Point d'Eau Incendie***
- GPS&O = ***Grand Paris Seine et Oise***

# POUR TOUS

**Ouvrir un robinet et voir couler une eau potable est, en France, un réflexe quotidien et naturel. Pourtant, derrière ce geste simple se joue un enjeu de taille pour le service public : disposer durablement d'une eau de qualité et accessible à tous.**

**Or, sous l'effet du changement climatique, des épisodes de sécheresse et des pollutions, cette ressource est en danger. Sa gestion est redevenue une question centrale pour les territoires. Préserver l'eau, garantir sa qualité, et sa disponibilité, entretenir les infrastructures tout en maîtrisant les coûts sont les défis que doivent relever les collectivités.**

**À Jouy-le-Moutier comme dans toute l'agglomération de Cergy-Pontoise, une nouvelle étape sera franchie le 1er janvier 2027 avec l'entrée en service de la Société Publique Locale : Les Eaux de la Confluence.**

**Pourquoi ce changement ? Comment le service de l'eau est-il géré et financé ? Et qu'est-ce que cette nouvelle organisation changera concrètement pour les Jocassiens ?**

« Je bois devant vous un verre d'eau précieuse », nous disait, déjà en 1974, René Dumont, candidat à l'élection présidentielle, face caméra. L'écologiste cherchait à attirer l'attention du public sur la nécessité de ne pas gaspiller cette ressource qu'il pressentait en péril. La mise en garde est, plus que jamais, d'actualité. En provoquant des hausses de température, le dérèglement climatique accélère l'évaporation, perturbe les précipitations et génère sécheresses, inondations, perte de qualité et tarissement de la ressource en eau potable. Économiser l'eau reviendra à éviter ladite « tragédie des communs », une surexploitation de la ressource hydrique dictée par la recherche d'intérêts personnels immédiats au détriment de l'intérêt collectif que représente sa nécessaire préservation. Nous sommes tous concernés et pouvons tous agir. Il nous appartient, ensemble, d'adapter nos consommations. Préserver la qualité de l'eau en combattant sa pollution chimique, dans un contexte salutaire d'édification de normes environnementales et sanitaires de plus en plus protectrices et en la rendant accessible à tous, constitue un autre défi. Autant d'enjeux que devra relever la Société Publique Locale nouvellement créée par la CACP, ses 13 communes dont Jouy-le-Moutier, et le Siarp, pour gérer la distribution d'eau potable dès 2027. La ville sera attentive à la préservation et au maintien de la qualité d'un bien commun inestimable pour la santé humaine, animale ainsi que végétale.



***Christine Catarino***
*Conseillère municipale en charge des mobilités, conseillère communautaire*

# PRÉSERVER L'EAU, UN DÉFI POUR DEMAIN

Face aux évolutions que subit la ressource en eau, les réponses sont multiples : mieux la protéger, adapter nos usages et préparer le service de demain. Pour les collectivités, cela implique d'agir dès aujourd'hui et de penser sur le long terme.

### *Protéger la ressource avant de la traiter*

La qualité de l'eau potable dépend d'abord de celle de la ressource dans laquelle elle est puisée. Qu'elle provienne des nappes souterraines ou des eaux de surface, comme l'Oise, l'eau peut être affectée par différentes pollutions liées principalement aux activités humaines.

Agir en amont pour préserver les captages, les cours d'eau et les milieux aquatiques permet de limiter la dégradation de la ressource avant même son traitement.

Cette protection répond également à une question économique : **préserver la qualité de l'eau prélevée permet de limiter les traitements nécessaires et les coûts associés.** Protéger la ressource, c'est donc agir à la fois pour la qualité de l'eau et pour la maîtrise du coût du service.

**En 2023**

**93** départements français ont connu au moins une alerte sécheresse accompagnée de restrictions d'usage.

### *S'adapter à une ressource plus incertaine*

Le changement climatique modifie également la donne. Les épisodes de sécheresse plus fréquents interrogent la disponibilité de l'eau et nous invitent à repenser certains de nos usages.

Face à ces évolutions, préserver les ressources disponibles passe aussi par une consommation plus sobre : limiter les pertes sur les réseaux, économiser l'eau dans les équipements publics comme dans nos usages quotidiens et adapter certaines pratiques, notamment en période de sécheresse.

### *Sous nos pieds, un patrimoine à entretenir*

On ne le voit presque jamais et pourtant, le réseau constitue l'un des maillons essentiels du service de l'eau. Canalisations, réservoirs, installations de production et de traitement doivent être surveillés, entretenus et, au fil du temps, renouvelés.

Dans l'agglomération de Cergy-Pontoise, 747 kilomètres de canalisations permettent de distribuer l'eau sur le territoire. Entretenir ce patrimoine nécessite d'anticiper : Le vieillissement des équipements, l'adaptation au changement climatique, la protection des ressources... les investissements à réaliser sont nombreux et s'inscrivent dans la durée.

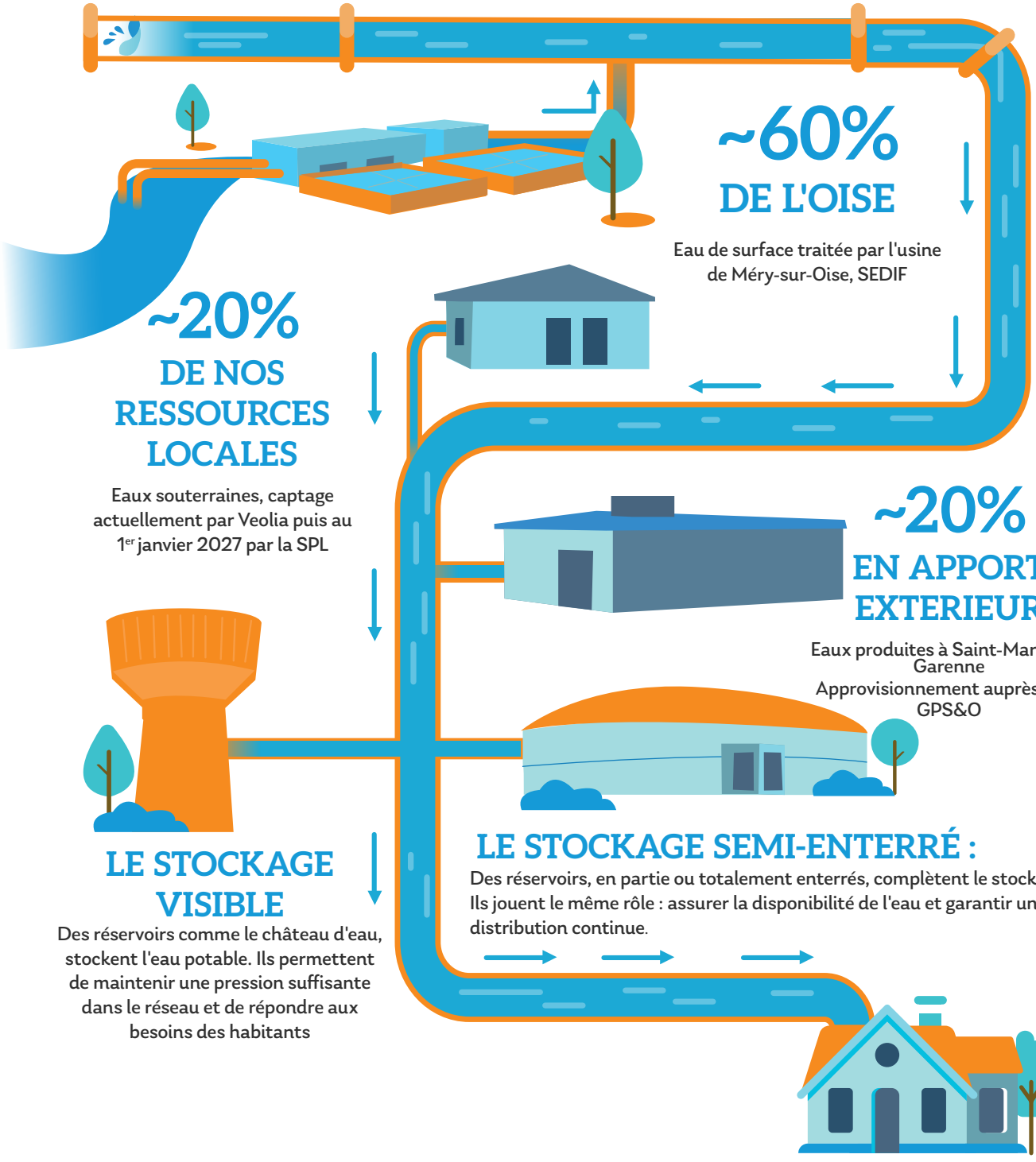
## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Toutes les eaux destinées à la consommation ne viennent pas du même endroit. Certaines sont prélevées dans des nappes souterraines, d'autres dans des rivières ou des fleuves. Dans notre territoire, une partie importante de l'eau distribuée provient ainsi de l'Oise, une eau de surface traitée à l'usine de Méry-sur-Oise.**

**Dans tous les cas, l'objectif reste le même : éviter autant que possible que les pollutions n'atteignent la ressource, plutôt que de devoir multiplier les traitements pour les éliminer.**

# D'OÙ VIENT NOTRE EAU ?

L'eau distribuée dans l'agglomération de Cergy-Pontoise ne provient pas d'une source unique. Elle est issue à la fois d'eaux de surface et d'eaux souterraines, produites dans le territoire ou acheminées depuis l'extérieur.



## ~60% DE L'OISE

Eau de surface traitée par l'usine de Méry-sur-Oise, SEDIF

## ~20% DE NOS RESSOURCES LOCALES

Eaux souterraines, captage actuellement par Veolia puis au 1er janvier 2027 par la SPL

## ~20% EN APPORT EXTERIEUR

Eaux produites à Saint-Martin-la-Garenne
Approvisionnement auprès de la GPS&O

## LE STOCKAGE VISIBLE

Des réservoirs comme le château d'eau, stockent l'eau potable. Ils permettent de maintenir une pression suffisante dans le réseau et de répondre aux besoins des habitants

## LE STOCKAGE SEMI-ENTERRÉ :

Des réservoirs, en partie ou totalement enterrés, complètent le stockage. Ils jouent le même rôle : assurer la disponibilité de l'eau et garantir une distribution continue.

# L'EAU,
# UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

À Jouy-le-Moutier, comme dans les 12 autres communes de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, la gestion de l'eau fait intervenir plusieurs acteurs publics. L'Agglomération est compétente pour le service public de l'eau potable, tandis que les communes ont notamment la responsabilité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). L'assainissement relève, quant à lui, du SIARP.

**Jusqu'au 31 décembre 2026,** l'exploitation du service de l'eau potable est confiée à Cyo, filiale de Veolia, dans le cadre d'une délégation de service public. Cyo assure notamment la production, l'exploitation et la distribution de l'eau ainsi que la facturation. À l'échéance de ce contrat, une nouvelle organisation prendra le relais : la SPL les Eaux de la Confluence.

## QUI FAIT QUOI ?

### L'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Elle exerce la compétence eau potable et définit les orientations du service. Elle fixe notamment les tarifs de l'eau potable.

### LES EAUX DE LA CONFLUENCE

À partir du 1er janvier 2027, la SPL deviendra l'opérateur du service de l'eau potable pour l'Agglomération. Elle assurera également la facturation conjointe de l'eau et de l'assainissement et interviendra pour la gestion de la DECI des communes actionnaires.

### VÉOLIA

Véolia assure des services d'eau et d'assainissement. En France, elle fournit l'eau potable à plus d'1 Français sur 3 et traite les eaux usées de 15 millions d'entre eux.

### LA VILLE DE JOUY-LE-MOUTIER

Elle est notamment responsable de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : elle doit veiller à la présence et à la disponibilité des points d'eau nécessaires aux services de secours.

### CYO

CYO est le délégataire en charge de la distribution de l'eau potable pour la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et plusieurs communes du Val-d'Oise et des Yvelines. Filiale de Veolia Eau, Elle gère l'approvisionnement, le traitement, la facturation et la relation client pour les abonnés de la zone.

### LE SIARP

Il exerce les missions liées à l'assainissement sur son territoire. Eau potable et assainissement continueront d'apparaître sur une même facture.

# ET LA FACTURE D'EAU DANS TOUT ÇA ?

L'eau est une ressource naturelle. La rendre potable et disponible au robinet mobilise en revanche des moyens humains, techniques et financiers. Captage, traitement, contrôles, stockage, distribution, entretien et renouvellement des équipements : le prix payé par l'usager contribue au financement de l'ensemble du service de l'eau potable. La facture comprend également d'autres composantes, notamment liées à l'assainissement et aux redevances.

**Investir aujourd'hui, c'est préparer le service de l'eau de demain.**

## L'EAU EN CHIFFRES

### à Jouy-le-Moutier

**70 km**
De canalisations

**770 000m³**
D'eau potable vendus en 2025 auprès des 4910 abonnés de la ville

**1900 PEI**
Dans l'agglomération, dont 147 sur Jouy-le-Moutier

### Dans l'agglomération de Cergy-Pontoise

**15**
Réservoirs

**747 km**
De canalisations

**11**
Points de production

**28 335 m³**
De capacité de stockage

**43€/mois**
En moyenne pour une famille de 4 personnes
*dont 19€ pour l'eau potable 17€ pour l'assainissement et 7€ de taxes*

**40 000**
Abonnés

# LES EAUX DE LA CONFLUENCE, UN NOUVEL OPÉRATEUR PUBLIC

Depuis 2008, l'exploitation du service public de l'eau potable de la CACP est confiée à Cyo dans le cadre d'une délégation de service public. Ce contrat arrive à son terme le 31 décembre 2026. L'Agglomération a décidé de ne pas le renouveler et de confier l'exploitation du service à une Société Publique Locale (SPL) : *Les Eaux de la Confluence.*

La société a été officiellement lancée en janvier 2026. L'année 2026 a été consacrée à la préparation de la transition afin qu'elle soit opérationnelle au 1er janvier 2027. Elle réunit 15 actionnaires publics : l'Agglomération de Cergy-Pontoise, le SIARP et les 13 communes du territoire, dont Jouy-le-Moutier.

## UNE SPL, C'EST QUOI ?

Une Société publique locale est une société détenue exclusivement par des collectivités publiques. Elle dispose de sa propre organisation et de ses propres moyens, et intervient uniquement pour le compte de ses collectivités actionnaires.

Les collectivités restent donc compétentes dans leurs domaines respectifs : la création de la SPL ne transfère pas leurs compétences. Elles définissent les missions confiées à la société et participent à sa gouvernance.

## POURQUOI CHANGER DE MODE DE GESTION ?

À travers ce nouveau mode de gestion, l'agglomération souhaite disposer d'une maîtrise plus directe du service et de ses investissements. Parmi les objectifs qu'elle met en avant figurent également la transparence de la gestion, la solidarité tarifaire, la qualité de l'eau et le développement des coopérations entre acteurs publics.

La protection de l'eau s'inscrit également dans cette vision à long terme, tout comme l'anticipation des besoins liés au renouvellement des infrastructures et à l'adaptation au changement climatique.

## UNE GESTION PUBLIQUE, QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Le réseau, les réservoirs ou les installations ne changent pas parce que l'opérateur change. C'est le mode d'exploitation et de gouvernance du service qui évolue.

À compter du 1er janvier 2027, l'exploitation sera assurée par une société dont les actionnaires sont exclusivement publics. Les décisions stratégiques de la SPL seront prises sous le contrôle de ses collectivités actionnaires.

## ET POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES ?

On y pense moins lorsque l'on parle d'eau, mais le réseau joue aussi un rôle essentiel pour la sécurité.

La Défense extérieure contre l'incendie (DECI) permet aux sapeurs-pompiers de disposer de points d'eau identifiés — notamment les bornes et poteaux incendie — pour lutter contre un feu.

Cette responsabilité relève du maire. La commune doit notamment veiller à l'existence, à la disponibilité et au bon fonctionnement de ces points d'eau.

À partir de 2027, la SPL Les Eaux de la Confluence interviendra également dans l'entretien et la maintenance des bornes et poteaux incendie pour les communes actionnaires, dont Jouy-le-Moutier.

# 2027 CE QUI VA CHANGER POUR LES JOCASSIENS

Au 1er janvier 2027, la SPL Les Eaux de la Confluence remplacera Cyo comme opérateur du service de l'eau potable. Ce changement aura-t-il des conséquences sur votre eau, votre facture ou vos démarches ? Voici les principales informations à retenir.

Le changement concerne avant tout l'opérateur du service et ne signifie pas une interruption de service. Le réseau et les équipements existants ne changent pas du seul fait du passage de Cyo aux Eaux de la Confluence. Les obligations sanitaires applicables à l'eau potable demeurent elles aussi.



## MA FACTURE VA-T-ELLE CHANGER ?

La SPL assurera la facturation des services publics d'eau.

Le changement d'opérateur ne signifie cependant pas, à lui seul, une baisse ou une hausse automatique du prix payé par l'usager. Le montant de la facture dépend des tarifs décidés par les collectivités compétentes et des différentes composantes qui y figurent, notamment l'eau potable et l'assainissement.

**Je suis mensualisé ou prélevé automatiquement, dois-je faire quelque chose ?**

Chaque abonné sera informé d'ici la fin de l'année de la démarche à suivre pour assurer la continuité de son mode de paiement

## LE BON RÉFLEXE : PRÉSERVER L'EAU AU QUOTIDIEN

La gestion durable de l'eau concerne aussi chacun d'entre nous. Quelques habitudes permettent de réduire notre consommation sans bouleverser notre quotidien : repérer rapidement les fuites, privilégier les douches, installer des équipements économes (kit distribué par l'agglomération), faire fonctionner le lave-linge et le lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins ou encore adapter l'arrosage du jardin, couper l'eau en cas d'absence prolongée.

Ces économies individuelles, additionnées les unes aux autres, contribuent à préserver la ressource et à réduire les volumes à produire et à distribuer.





*Sources : site fnccr.asso.fr, Alcimed, SPL Les eaux de la Confluence, magazine 13 comme une.*

# PLACE DU BIEN-ÊTRE :
# AMÉLIORER AUJOURD'HUI, PR



Photo d'illustration

*Une ville ne se transforme jamais en un seul chantier. Elle évolue par étapes, au fil des mandats, des projets et des investissements. À Jouy-le-Moutier, cette logique de transformation s'inscrit dans le temps, avec une programmation qui tient compte à la fois des besoins de chaque quartier, des priorités du mandat et des moyens dont dispose la Ville pour les réaliser. Des projets différents, des calendriers différents mais une même vision : améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers et préparer la ville aux besoins de demain.*

## HIER, LE VILLAGE. AUJOURD'HUI, LES ÉGUERÊTS. DEMAIN LES MERISIERS.

Lors du précédent mandat, la Ville a consacré un effort d'investissement majeur dans le quartier du Village avec notamment la rénovation partielle de l'église, de plusieurs rues et du Foyer rural. Des interventions nécessaires destinées à préserver et valoriser le patrimoine, conforter la dimension historique du quartier et apaiser la circulation.

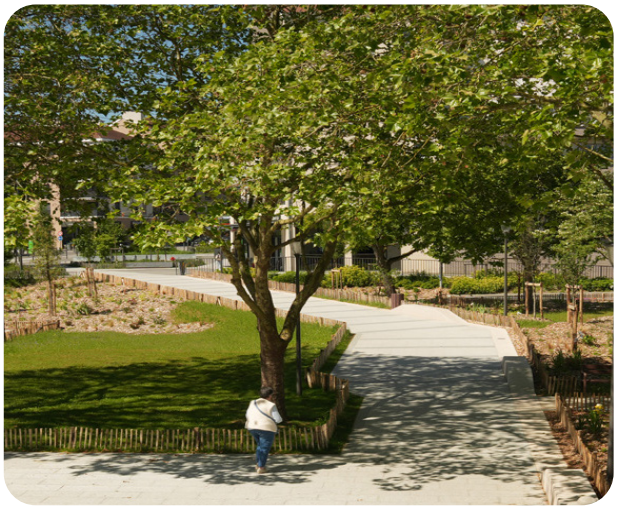
Le nouveau mandat ouvre une nouvelle séquence. Les investissements se concentrent notamment sur les Éguerêts et les Merisiers, deux secteurs qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne de la ville : commerces, équipements, services, déplacements et lieux de rencontre. Ces centralités constituent de véritables pôles de vie, qu'il faut rendre plus attractifs, accessibles et agréables à vivre au quotidien.

L'objectif est donc de renforcer progressivement les différents pôles de vie de Jouy-le-Moutier, en programmant les investissements dans le temps et en fonction des priorités et des capacités financières de la Ville.

## LES ÉGUERÊTS : UNE TRANSFORMATION PENSÉE COMME UN ENSEMBLE

C'est dans cette logique qu'il faut regarder la transformation de la place du Bien-être. Celle-là n'est pas un projet isolé. Elle constitue une étape de la requalification plus globale du secteur des Éguerêts qui vise à mieux articuler les différents espaces du quartier : la place, le Nautilus, la médiathèque, les espaces publics et les commerces.

Les interventions déjà réalisées autour du Nautilus ont remodelé sensiblement le visage du secteur. La démolition de la Cité



# RÉPARER DEMAIN

artisanale permet de poursuivre la recomposition du quartier et ses aménagements. La transformation de la Place du Bien-être viendra, elle, prolonger cette dynamique.

## UNE PLACE QUI CONSERVE SA VOCATION

En 2019, la place du Bien-être était inaugurée et devenait un nouvel élément central du cœur de ville. Quelques années plus tard, la Ville fait le choix de la faire évoluer.

Pourquoi ? Parce que les usages évoluent mais aussi parce que les conditions climatiques obligent à repenser certains espaces publics. Aujourd'hui très minérale, la place accumule la chaleur lors des épisodes estivaux et offre peu d'ombre alors qu'elle est un point de passage important des Jocassiens.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut refaire une place qui existe déjà. La question est de savoir comment faire évoluer cette place pour qu'elle réponde mieux aux besoins d'aujourd'hui et aux conditions de vie de demain. C'est tout le sens de sa requalification.

La future place du Bien-être donnera davantage de place aux arbres, aux arbustes et aux végétaux. Cette végétalisation aura des effets très concrets : davantage d'ombre, plus de fraîcheur, davantage de biodiversité et un espace public plus agréable. Il ne s'agit pas seulement de végétaliser pour embellir. Il s'agit de végétaliser pour adapter.



Cette transformation ne remet pas en cause la vocation de la Place du Bien-être. Les commerces resteront accessibles. Les cheminements seront repensés pour être plus confortables et des espaces de pause permettront de mieux profiter du lieu.

Le stationnement sera maintenu à l'identique avec 32 places prévues après les travaux. Le marché et les manifestations continueront également à faire vivre le secteur avec des formats qui pourront évoluer.

Réaménager ne signifie donc pas vider la place de ses usages. Il s'agit au contraire de préserver ce qui fait sa vitalité tout en améliorant ses espaces, ses usages et son confort pour en faire un lieu de vie encore plus agréable et attractif.

## DES QUESTIONS POSÉES / DES RÉPONSES APPORTÉES

**Pourquoi transformer et végétaliser la place du Bien-Être ?**

Aujourd'hui très minérale, la place emmagasine la chaleur en été et offre peu d'espaces ombragés. Concrètement, lors d'une journée très chaude, attendre quelques minutes, faire ses courses ou simplement traverser la place signifie rester directement exposé au soleil, sans véritable espace pour faire une pause au frais.

La végétalisation permettra progressivement de créer davantage d'ombre et de fraîcheur, tout en favorisant la biodiversité et en rendant la place plus agréable au quotidien. Elle participe ainsi à une adaptation très concrète de l'espace public aux épisodes de fortes chaleurs.

**Qu'est-ce qui va changer concrètement ?**

32 places de stationnement sont prévues après les travaux. Le marché restera dans le secteur pendant le chantier puis s'installera sur le parking, le dimanche matin. Les commerces resteront accessibles et les manifestations continueront avec des formats susceptibles d'évoluer et de s'appuyer sur plusieurs lieux à proximité.

**Quand auront lieu les travaux ?**

Le démarrage est prévu début janvier, pour environ trois mois. Le chantier sera phasé afin de limiter les perturbations et de maintenir les accès. Parallèlement, la Ville poursuit son programme pluriannuel d'investissement pour les voiries et trottoirs, selon les priorités et les budgets votés.



**Maxime LOUBAR**
*Adjoint au maire*
*En charge de l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme*

***Les épisodes de fortes chaleurs que nous avons connus l'été dernier nous rappellent une réalité à laquelle nos villes doivent désormais s'adapter : la chaleur, la recherche de fraîcheur et la place de la nature sont devenues des enjeux très concrets de notre quotidien.***

***Dans ce contexte, une place centrale comme celle du Bien-Être a un rôle particulier à jouer.***

***Elle ne doit pas être seulement un espace que l'on traverse, mais un véritable lieu de vie, capable d'accueillir les rencontres, les usages du quotidien et les moments de convivialité, tout en offrant un environnement plus agréable lorsque les températures augmentent.***

***C'est tout le sens de sa transformation : faire de la nature un élément à part entière de l'aménagement de la place, pour créer un espace plus frais, plus confortable et plus convivial.***

***Il ne s'agit donc pas simplement de planter davantage mais de repenser cet espace public pour qu'il réponde aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant la ville aux conditions climatiques de demain.***

***Cette transformation était également un engagement de campagne. Nous le mettons aujourd'hui en œuvre avec une conviction plus large : une ville doit sans cesse évoluer, entretenir ce qui existe et adapter ses espaces aux nouveaux enjeux, pour rester agréable à vivre et préparer l'avenir.***

## AGENDA

*RÉUNION PUBLIQUE*
LE JEUDI **3 DÉCEMBRE À 20H**
RENDEZ-VOUS AU BEFFROI



# SARA DJOND
# LE CHEMIN J

*Elle avait quatorze ans lorsqu'elle a poussé, pour histoire qui allait la conduire jusqu'au maillot ble décroché la médaille d'or en savate boxe françai chemin. De celui qui commence par les doutes, l vous emmener beaucoup plus loin que vous ne l*

Il faut écouter Sara raconter ses débuts pour comprendre ce que représente vraiment son titre mondial. Elle ne réécrit pas son histoire à la lumière de sa victoire. Au contraire, elle commence par en rappeler les premiers chapitres, ceux dont on parle moins volontiers lorsqu'on devient championne : « *Quand j'ai débuté, j'étais très nulle. C'était catastrophique !* »

## UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

À quatorze ans, elle découvre la savate presque comme on découvre un nouveau monde. Les gestes sont maladroits, les automatismes ne sont pas encore là et les compétitions viennent rappeler que le chemin sera long. Très long, même. Elle aurait pu abandonner. Beaucoup le font lorsqu'un sport ne donne pas rapidement ce que l'on espérait.

Sara, elle, reste. Elle apprend. Elle recommence : « *J'ai pris du temps avant d'être championne de France, mais il ne faut rien lâcher* », dit-elle aujourd'hui. Dans cette phrase toute simple se trouve probablement la plus belle leçon de son parcours car avant d'être une championne du monde, Sara a d'abord été une jeune fille qui devait apprendre à ne pas se décourager.

Son entraîneure, Virginie Trela, l'a vue grandir. Elle se souvient d'une adolescente qui, année après année, a gravi les échelons et commencé à briller chez les jeunes. Le Covid est ensuite venu interrompre les compétitions et ralentir les trajectoires. Une période particulière pour tous les sportifs et plus encore pour ceux qui construisent leur carrière dans ces années où chaque combat compte. Sara aurait pu chercher ailleurs les conditions de sa progression. Elle a choisi de rester au Kodiak'95, fidèle au club qui l'avait vue commencer.

Pour Virginie, ce choix donne une dimension particulière à la victoire de Boulogne-sur-Mer. « *Ça représente l'aboutissement d'un travail effectué depuis de nombreuses années. Sara a débuté à 14 ans, elle en a 24 aujourd'hui.* » Dix années ont passé. Dix années pendant lesquelles la jeune fille a changé, grandi, appris à combattre mais aussi appris à se connaître. Le titre mondial n'est donc pas apparu soudainement au bout d'un combat. Il est la partie visible d'une histoire beaucoup plus longue.

## EN MODE COMBAT

La savate est une école de patience. Sur le ring, quelques minutes suffisent pour désigner une gagnante mais il faut des années pour construire celle qui y monte. Avant Boulogne-sur-Mer, il y a eu les Open de France, les championnats nationaux, les entraînements répétés jusqu'à ce que le geste devienne naturel. Il y a eu les victoires, les défaites et tout ce qui, entre les deux, forge un sportif. Et puis il y a eu cet été, particulièrement intense, durant lequel la préparation s'est poursuivie six jours sur sept pendant deux mois.

Dans la salle de musculation des Merisiers, Sara a travaillé son physique. À l'entraînement, son entraîneure a cherché autre chose encore : la solidité, l'engagement, cette part d'agressivité indispensable lorsqu'il faut affronter les meilleures. « *Sara est gentille, très gentille, mais au niveau agressivité, il faut vraiment aller la titiller* », raconte Virginie avec un sourire.

La préparation s'est donc faite « en mode combat. » Comme si, avant même de monter sur le ring, il fallait déjà apprendre à y entrer mentalement.Puis est arrivé Boulogne-sur-Mer.

Pour Sara, ce championnat du monde représente une nouvelle étape. Elle porte le maillot de l'équipe de France, entourée de sportifs qui sont, eux aussi, des champions. Elle le reconna du mal à mesurer ce qui lui *il n'y a quasiment que des ch peu de mal à réaliser*. » Le m observait peut-être autrefoi

Pourtant, le début de la aucune facilité. Sara comb sur-Mer. Elle connaît le stre du parcours, une défaite. E une boxeuse serbe. La com là, au moins symboliqueme



Mais le sport réserve parf n'écrit pas à l'avance. Cette la retrouver en finale. Il faut

Elle sait qui se trouve en fa déjà affrontée et qu'elle a p est désormais en jeu. « *Bea* t-elle simplement. Puis vie de cette finale, Sara Djond monde.

Le moment est immense raconte, elle ne cherche pa *beaucoup de fierté, de mo parcouru.* » Comme si, au moins récompenser un com qui l'ont précédé.

# DO, USQU'AU SOMMET

*r la première fois, la porte du Kodiak'95. Elle ne savait pas encore qu'elle venait d'entrer dans une u et au titre de championne du monde. À Boulogne-sur-Mer, en septembre dernier, Sara Djondo a se. Mais lorsqu'elle raconte son parcours, elle ne parle presque jamais de la médaille. Elle parle du les défaites et les entraînements, et qui finit parfois, lorsque l'on s'accroche assez longtemps, par 'aviez imaginé…*

ît volontiers : elle a encore arrive. « *En équipe de France, ampions, donc j'ai encore un* onde du haut niveau, qu'elle s de loin, est devenu le sien.

compétition ne lui offre at quatre fois à Boulogne- ss, la pression et, au milieu lle s'incline en poule face à pétition aurait pu s'arrêter nt.



fois des scénarios que l'on e même adversaire, Sara va t alors retourner sur le ring.

ce d'elle. Elle sait qu'elle l'a perdu. Elle sait aussi ce qui *aucoup de stress* », raconte- nt le combat. Et au terme do devient championne du

e. Pourtant, lorsqu'elle le as les grands mots. « *C'est on évolution et du chemin* u fond, la médaille venait mbat que toutes les années

## LE CLUB, UNE FAMILLE

Dans les tribunes, une dizaine de personnes venues de Jouy-le-Moutier ont suivi la compétition. Des membres du club, des proches, des supporters qui ont posé des jours pour faire le déplacement. Ils sont là pour elle, mais aussi pour ce qu'elle représente.

Au Kodiak'95, ils sont aujourd'hui 160 licenciés, dont une centaine de jeunes. Beaucoup connaissent Sara. Beaucoup l'ont vue s'entraîner. Pour eux, cette championne du monde n'est pas une silhouette lointaine sur une affiche : c'est une jeune femme qui a grandi dans leur club. Virginie parle alors d'une « *grande fierté pour le club et ses adhérents* . »

La saison vient à peine de reprendre que le Kodiak'95 se retrouve déjà sous les projecteurs. Mais derrière l'euphorie, elle voit surtout ce que cette victoire raconte à tous ceux qui poussent aujourd'hui la porte du club. « *C'est une victoire qui est personnelle mais aussi collective. Tout le monde a soutenu Sara.* ».

Cette dimension collective, Sara la ressent elle aussi. Elle sait ce que le club lui a apporté. Elle sait aussi ce que la ville représente dans cette histoire. Et lorsqu'elle évoque Jouy-le-Moutier, son regard revient sur le portrait installé aux Merisiers, celui qu'elle croise chaque jour : « *Il est toujours aussi magnifique* », dit-elle avant de remercier celles et ceux qui l'ont accompagnée. Et de conclure simplement : « *Merci à toutes et tous. Merci à Jouy-le-Moutier.* »

## MAINTENANT L'EUROPE

Mais il y a une autre raison pour laquelle son histoire mérite d'être racontée aux jeunes Jocassiens. Elle tient dans une confidence beaucoup plus intime. Sara explique qu'elle est quelqu'un qui n'a « *pas beaucoup de confiance en soi.* »

La boxe, dit-elle, l'a aidée. Elle lui a appris à se confronter au regard des autres, à accepter l'échec, à recommencer et, peu à peu, à croire davantage en ses propres capacités. C'est peut-être là que se trouve le véritable combat remporté par Sara.

La médaille mondiale est magnifique. Elle restera dans l'histoire du Kodiak'95 et dans celle de Jouy-le-Moutier. Mais derrière l'or, il y a une transformation plus personnelle : celle d'une jeune fille qui, lorsqu'elle a commencé, ne se trouvait pas particulièrement douée et qui a fini par découvrir qu'elle pouvait aller jusqu'au sommet. Son histoire rappelle quelque chose que l'on oublie parfois : personne ne sait, à quatorze ans, jusqu'où il peut aller.

On ne sait pas encore si l'on sera champion, ingénieur, artiste, entraîneur ou simplement passionné par ce que l'on aura choisi de faire. On sait seulement qu'il faut commencer quelque part. Entrer dans un club. Essayer. Se tromper. Recommencer. Rencontrer des personnes qui vous encouragent. Et, surtout, continuer lorsque les premiers résultats ne sont pas à la hauteur de vos espérances.

Sara, elle, sait désormais ce que cette persévérance peut produire. Elle a déjà remporté le championnat de France. Elle vient de devenir championne du monde. Mais son histoire n'est pas terminée. Elle regarde déjà vers l'année prochaine et les championnats d'Europe. « *Je veux ce titre* » affirme-t-elle, le tigre dans l'oeil.

## ET APRÈS ?

Et puis, plus loin encore, une autre idée apparaît. Celle de transmettre à son tour ce qu'elle a reçu. « *Pourquoi pas devenir à mon tour entraîneure plus tard ?* ». Et peut-être qu'un autre jour, à son tour, elle ouvrira la porte du club à une adolescente qui pensera qu'elle n'est pas assez forte, pas assez douée ou pas assez sûre d'elle. Alors Sara pourra lui raconter son histoire et lui dire qu'elle aussi peut commencer. Il suffit peut-être, comme elle le dit elle-même, de ne rien lâcher.



# TRIBUNES

## JOUY, VILLE DURABLE !

À peine six mois après le début de ce nouveau mandat, deux engagements pris devant les Jocassiens prennent déjà forme : la Guinguette et la végétalisation de la place du Bien-Être.
Avec la Guinguette, nous avons créé un nouveau lieu de convivialité et d'animation au cœur de l'été. La transformation de la place du Bien-Être va, elle, permettre de repenser un espace central pour y apporter davantage de nature, de fraîcheur et de confort, notamment face aux fortes chaleurs que nous connaissons désormais.
Ces deux projets ne sont pas des annonces : ils sont les premières étapes d'une feuille de route qui se déploiera dans la durée. D'autres engagements suivront, avec la même méthode : écouter, décider, programmer et agir, en tenant compte des besoins de Jouy-le-Moutier comme de ses capacités financières.
Gérer une ville, c'est passer des intentions aux décisions, puis des décisions aux chantiers. C'est une responsabilité qui exige du temps, des choix et de la constance.
Six mois après le renouvellement du Conseil municipal, notre feuille de route est engagée. Quartier après quartier, projet après projet, nous poursuivons le travail.

La majorité municipale. Jouy, Ville durable !

***LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION N'AYANT PU ÊTRE PUBLIÉE DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO LES DEUX TRIBUNES ( VAJ N°132 - VAJ N°133 ) SONT EXCEPTIONNELLEMENT PUBLIÉES DANS CETTE ÉDITION***

## JOUY AVANT TOUT

### *TRIBUNE VAJ N°132*

Bonne rentrée à toutes les Jocassiennes et tous les Jocassiens, et en particulier aux enfants qui reprennent le chemin de l'école.

La rentrée, c'est aussi celle des associations, qui font vivre notre ville. Cet été, certaines peinaient encore à obtenir la confirmation de leurs créneaux ou de leurs locaux. Après échange avec la mairie, il semblerait que les choses devraient s'arranger. Nous l'espérions, pourtant, plusieurs associations restent aujourd'hui confrontées à des changements de créneaux, de locaux ou d'horaires qui fragilisent leur reprise, sans toujours bénéficier d'explications claires.

Au-delà de ces situations particulières, c'est cette difficulté à comprendre les décisions prises qui nous interroge. Car la transparence et la lisibilité de l'action municipale sont essentielles pour construire la confiance des habitants.

L'église Notre-Dame de la Nativité en est un autre exemple. Une nouvelle phase de rénovation avait été annoncée et inscrite au budget primitif. Elle en a finalement été retirée. Interrogée en conseil municipal, la majorité a expliqué cette décision par l'absence d'obtention de subventions.

Nous avons souhaité vérifier cette information auprès du Département. Celui-ci nous a confirmé qu'aucune demande de subvention n'avait été déposée au titre de l'année dernière, alors même qu'il avait alerté la commune dès janvier sur l'approche de la date limite de dépôt des dossiers. Nous savons qu'un calendrier peut être bousculé. La gestion d'une commune implique parfois des imprévus et des contraintes que chacun peut entendre. Mais ce qui nous interroge ici, c'est l'absence d'une information claire et transparente sur ce qui s'est réellement passé. La confiance se construit sur la cohérence entre les engagements annoncés, les décisions prises et les informations communiquées. C'est cette exigence de clarté qui a fait défaut dans ce dossier.

Une nouvelle possibilité de dépôt de dossier s'ouvrira fin 2027. Nous souhaitons que cette échéance soit pleinement préparée afin que ce patrimoine emblématique de notre ville puisse enfin bénéficier des financements auxquels il peut prétendre.

Nous formons le vœu que cette rentrée, et l'année qui s'ouvre, soient placées sous le signe d'une ambition renouvelée pour Jouy-le-Moutier : des associations pleinement soutenues dans leur élan, une piscine accessible durablement, des commerces de proximité dans les quartiers qui en manquent aujourd'hui, ainsi qu'une politique ambitieuse en faveur de l'emploi, du développement économique et de la jeunesse.

Mais tout ceci doit se faire dans la transparence, car une commune se juge autant à ce qu'elle annonce qu'à ce qu'elle réalise.

### *TRIBUNE VAJ N°133*

Notre précédente tribune n'a pas été publiée dans Vivre à Jouy. À sa place, notre ancienne tribune a été reproduite une seconde fois. La Ville a reconnu une « erreur matérielle ».

Nous avons demandé comment un ancien texte avait pu remplacer celui transmis dans les délais, ainsi qu'une correction publique sur les supports de communication de la Ville, afin que les habitants soient informés de cette erreur. Cela n'a pas été fait. Le Vivre à Jouy numérique a simplement été modifié, sans avertir les lecteurs de la correction apportée. Pour nous, le pluralisme local exige que la parole de l'opposition soit respectée, mais aussi que les erreurs qui l'affectent soient corrigées en toute transparence.

Lors du Forum des associations, plusieurs bénévoles nous ont fait part de changements de créneaux, d'horaires ou de salles, parfois difficiles à comprendre et insuffisamment concertés. Au-delà des situations individuelles, c'est le manque de cohérence et de communication dans l'attribution des équipements municipaux qui interroge. Les associations ont besoin de règles lisibles, équitables et partagées, ainsi que d'un véritable dialogue en amont des décisions.

Et où en sont les terrains de padel annoncés avant les élections ? Quel est aujourd'hui le calendrier du projet ? Quels financements et subventions ont été recherchés ? Les Jocassiens doivent pouvoir savoir où en est cet engagement.

Au Village, le Proxi ouvert en novembre 2025 a depuis fermé. Quelle solution est désormais envisagée pour permettre le retour durable d'un commerce de proximité ?

La Guinguette a, elle, suscité des avis contrastés. Certains ont apprécié ce lieu de convivialité, tandis que des riverains ont exprimé lors de la réunion publique des difficultés liées notamment au bruit. Si l'expérience est renouvelée, ces préoccupations devront être prises en compte afin de mieux concilier animation et tranquillité.

Enfin, où en sont les promotions annoncées pendant la campagne pour les agents municipaux ?

Tribune, associations, padel, commerce, Guinguette, agents : une même exigence s'impose : de la cohérence, de la transparence et un suivi clair des engagements pris. À force d'annonces, les Jocassiens sont en droit d'attendre désormais des réponses, des actes et des résultats. La communication ne peut pas remplacer durablement l'action.

L'équipe Jouy Avant Tout

**Nous publions dans cette page les textes tels qu'ils nous ont été transmis.**

LES QUAIS DU FRAIS

Primeur · Fromage · Boucherie
Poisson · Épicerie · Cave

# CONFLANS & OSNY



















**SCANNEZ-MOI**
pour consulter notre site web
et nos actualités !

# Marché de Noël

## 12 et 13 DÉCEMBRE 2026

### À PARTIR DE 10H

**PLACE DU BIEN-ÊTRE**



**Samedi 12 décembre 2026, de 10 h à 19 h**
**Dimanche 13 décembre 2026, de 10 h à 18 h**
**La Grande Parade Enchantée : Samedi et dimanche à 14 h 30 et 16 h 15**

JOUY le-Moutier